



Procès-verbal de l'assemblée générale Du 23 avril 2016

Etaient présents en qualité de membres du conseil d'administration :
Mesdames Nathalie MAURIZE, Sabine RITZENTHALER, Monique LEVRAT, Andrée CHEMIN.

PV approuvé à l'unanimité lors de l'assemblée générale du 22 avril 2017

La réunion débute à 14h05.

Ordre du Jour

1. Emargement des présences et pouvoirs
2. Approbation du PV de l'AG du 25 avril 2015
3. Allocution de la présidente et rapport moral
4. Bilan d'activité 2015
5. Bilan financier 2015
6. Quitus de l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration - vote -
7. Cotisation 2017
8. Modification des statuts - Vote
9. Renouvellement du Conseil d'Administration - Vote -

1. Emargement des présences et pouvoirs

Nous avons, en 2015, 70 adhérents, dont 9 présents et 16 pouvoirs.

Nos statuts n'exigeant pas de quorum, l'assemblée peut donc délibérer valablement.

2. Approbation du PV de l'AG du 25 avril 2015

Le PV de l'Assemblée Générale 2014 est approuvé à l'unanimité.

3. Allocution de la présidente et rapport moral

Bienvenue à toutes et à tous, j'ai repris le mandat de présidente en aout 2015 à la demande de Karine SENNESAL qui souhaitait disposer de davantage de temps pour ses petits protégés. Karine a accepté le mandat de Vice-Présidente que je lui proposais alors, car il était important pour moi de pouvoir continuer ensemble ce que nous avons commencé en 2012.

Si elle n'est pas là aujourd'hui, c'est parce qu'en février 2016, elle a cependant souhaité démissionner car la charge était trop importante et ne lui permettait pas de consacrer le temps nécessaire aux petits Chapers dont elle a la charge. Aujourd'hui elle reste famille d'accueil au sein de notre association pour les félins qu'elle a aujourd'hui en accueil et continue à nourrir les chats de Coubert qu'elle a fait stériliser.

Fin 2015, je lui avais demandé de préparer quelques lignes à votre attention que je vais vous lire...C'est une façon de lui rendre l'hommage légitime pour ces 4 années de sauvetages au sein de notre association, 4 années souvent difficiles, parfois heureuses, ou se mélangent toujours souffrance, tristesse et joie et qui ont permis d'aider plus de 400 félins. Un grand merci à toi Karine pour ton implication et ta dévotion à la cause féline.

Je lui laisse à présent la parole....

« Si j'osais, je qualifierais l'année 2015 d'année charnière à l'association et ce, à tout point de vue. L'équipe s'est agrandie de beaucoup de bénévoles ...Le bureau a changé ...

Côté poilus, les plus fragiles, les plus vieux s'en sont allés et d'autres continueront en 2016 ... Fatalité me direz-vous quand on accepte tout type de chats ? Je vous répondrai que pas toujours ...

2015 m'a ouvert les yeux sur la dureté de la vie qui est offerte aux chats errants

...

Parce que stériliser sur des sites propres comme l'était le site de l'hôpital, ne permet pas de voir clair ...

En 2015, nous nous sommes investis sur 2 sites: le musée de la rose de Grisy Suisnes et le site de l'ancienne piscine de Brie Comte Robert.

Arriver sur ces sites a été un électrochoc ... Entre handicapés et maladies contagieuses qui tuent les plus jeunes après quelques mois d'existence au mieux au bout de 1 ou 2 ans, nous n'avions qu'un choix à faire; celui de la stérilisation de masse pour 2016.

Parce que voir ces petits naître pour partir si vite, insoignables, c'est juste intolérable.

Mais qui dit stérilisation de masse, dit argent que nous n'avons pas car il faut assumer les chats déjà présents à l'association alors nous avons fait avec nos bons de stérilisation/castration pour 2015, mais ils sont bien insuffisants.

Aussi avons-nous décidé de rencontrer les mairies et de leur proposer de passer des Conventions Chats Libres avec la Fondation 30 millions d'Amis. L'association devra trouver l'argent pour compléter et s'aligner sur les tarifs vétérinaires mais ces dépenses seront moindres par rapport à ce qu'elles auraient dû être au départ.

L'association ayant de moins en moins de place en accueil, nous nous sommes vus obligés de remettre des chats sociables dehors le temps que des places se libèrent.

Les stérilisations qui ont été faites à l'hôpital ont porté leurs fruits puisqu'il n'y a pas eu de chatons cette année. Par contre, nous continuons à nourrir les chats et à assurer les soins de ceux qui tombent malades (2 extractions dentaires notamment).

2015, Année avec des hauts et des bas, année de remise à plat de certaines choses ... 2015, année charnière ... »

Rappel des valeurs de l'association

Depuis le 1er Janvier 2015, la loi concernant les chats errants a évolué. Elle dit que les chats errants doivent être stérilisés et identifiés puis relâchés sur le lieu où ils ont été capturés. Un maire devra, dorénavant, se justifier de son recours à la fourrière et de son refus de mettre en œuvre un programme de stérilisation

L'association ayant, entre autre, pour but de limiter la population féline en stérilisant et identifiant les chats errants, comme spécifié dans nos statuts, elle s'inscrit plus que jamais dans cette nouvelle réglementation impliquant les mairies.

Un partenariat réel avec la mairie permettrait au respect de cette mise en conformité avec la loi ;

L'association s'engageant à chercher des adoptants pour tout animal sociable de façon à lui offrir une vie heureuse et nouvelle dans la mesure de ses capacités d'accueil (Familles d'accueil). - *Karine SENNESAL - ex Vice-Présidente*

Les rapports avec l'environnement

Le 28 Octobre 2015, un article est paru dans le journal « Le Monde » sous le titre «La protection animale ne peut plus faire face aux abandons massifs de chats ».

Sur leurs pages Facebook et leurs sites internet, sur leurs portes closes, bon nombre d'associations de la protection animale et de refuges affichent, ce mercredi 28 octobre, leur « colère » : « Ras le bol des abandons ! Stérilisez vos animaux ou n'en prenez pas !»

Le rapport avec l'extérieur

L'association a une mission très importante d'éducation auprès de la population sur l'importance de la stérilisation, de l'identification et de lutte contre la maltraitance animale.

Aussi, nous écoutons toute demande de particulier en difficulté et cherchons toujours à lui trouver des solutions. Nous ne pouvons, malheureusement, par répondre positivement à toutes les demandes, mais nous ne laissons jamais quelqu'un sans réponse.

Nous gardons d'excellents contacts avec nos adoptants et nous avons de très bonnes relations avec les gens qui nous aident (notamment, vétérinaires et commerçants).

Les bénévoles

Les bénévoles ayant des chats de l'association à leur charge, nous leur faisons bénéficier des réductions d'impôts sur tous les frais qu'ils engagent personnellement pour les chats.

Un dialogue constant avec eux est entretenu. Nous travaillons main dans la main, en équipe soudée.

Le déroulement des activités

- Les collectes (alimenter les lieux de nourrissage - Chats de l'hôpital du 77) :
- La réalisation de l'exposition photos au Parc des Félines
- La refonte du site internet (reporté)
- Trouver de nouvelles Familles d'accueil
- Trouver des bénévoles de terrain pour réaliser les trappages
- Réalisation du calendrier de l'association, de porte-clés et d'agendas afin de les vendre au profit de l'association

Les projets

- Refonte du site internet
- Mise en place de conventions de stérilisations 30 Millions d'Amis avec les communes de Bonneuil et Chaumes en Brie
- Recrutement de bénévoles (trappage, gestion du site et des annonces)
- Réalisation du calendrier Chaperlipopette 77 - 2017
- Augmenter le nombre de nos FA
- Augmenter le nombre de nos vétérinaires afin de couvrir un territoire plus important et décharger un peu notre clinique principale
- Sauvetage des chats du site de Périgny
- Trouver des terrains de relâche

Nathalie MAURIZE - Présidente

4. Bilan d'activité 2015

Au 31/12/2014, l'association avait 123 félins sous sa responsabilité qui vivent au sein 19 familles d'accueil. En 2015, nous avons accueillis 74 félins. Au 31/12/2015, il y avait 115 Chapers au sein de l'association.

En 2015, nous avons trappé et identifié 74 chats libres

- 20 ont été relâchés
- 54 ont intégré une de nos 21 familles d'accueil
- 34 ont été adoptés
- 28 sont malheureusement décédés

Il y a eu 34 adoptions sur la période soit un taux d'adoption de 46% sur les entrants 2015 (33% en 2014).

Notre clinique vétérinaire a procédé à 70 stérilisations en 2015 dont :

- 31 ovariectomies (OV - OVH)
- 39 castrations

Elle a procédé à 58 identifications par puce électronique ;

- 24 tests leucose

Le 14 mars 2015, le conseil d'administration a décidé de stopper la campagne de stérilisation/ identification dans le parc d'un hôpital de Seine et Marne, compte tenu de l'absence de réponse au projet de protocole d'intervention réalisé par l'association et transmis le 30 janvier 2015 à l'Hôpital et ce malgré de nombreuses relances.

Fin 2014, c'est 24 félins qui ont été trappés.

L'association a cependant continué de nourrir sur site et à gérer les malades potentiels en fonction de sa disponibilité et de ses moyens financiers.

Montant des dons au 31/12/15 : 2 536 €

Montant des dépenses = 6 956 €

A la charge de l'association = 4 420 euros

En 2015, l'association a perdu 28 petits loulous qui resteront à jamais dans nos cœurs. Nous avons une pensée pour leurs familles d'accueil qui souffrent de chaque départ.

5. Bilan financier 2015

Les comptes définitifs 2015 sont en annexe 1.

Nathalie M. précise que le budget a été respecté, que les dépenses et les recettes sont quasi équilibrées puisque l'association dispose d'un solde de 1 091 €

Rapport financier

Le montant de la cotisation 2016 a été maintenu à 10 €

Nombre d'adhérents : 86 (71 en 2014)

Nombre de donateurs : 173 ayant fait au moins un don sur la période 2012 à 2015 (120 en 2014 ayant fait au moins un don sur la période 2012 à 2014)

Nombre de parrains/marraines : 8 (8 en 2014)

Conseils d'administration : 14/03/2015 et 08/08/2015)

Assemblée générale : 25/04/2015

Collectes alimentaires :

- 06/06/2015 - Jardiland à Bonneuil
- 24/10/2015 - Magasin TOM&CO à BCR

Marchés de Noël :

- 28 et 29/11/2015 - Fontenay Trésigny
- 06/12/2015 - Chaumes en Brie

Subventions 2015 - aides financières

- Mairie de Chaumes en Brie : 700 €
- Bons Bardot : 784 €
- Bons 30 millions d'Amis : 2 240 €
- Poursuite du financement des frais vétérinaire des chats issus du sauvetage de Guignes en 2012 par la Fondation Brigitte Bardot : 1 500 €
- 30 millions d'Amis : 1500 € de croquettes
- 30 millions d'Amis : 2 500 € de frais vétérinaires pris en charge en sus

Nombre d'appel aux dons : 9 - 4 081 €

Jéna	25/02/2015	- 406 €
Illico	25/02/2015	- 230 €
Lolipops	14/04/2015	- 438 €
Elios	11/05/2015	- 477 €
Fox	09/04/2015	- 506 €
Galipette	07/04/2015	- 549 €
Maya	30/07/2015	- 832 €
Louki	15/07/2015	- 393 €
Jeko	31/07/2015	- 250 €

Montant des dépenses sur la période : 48 029 € dont 15 122 € pour la nourriture, 1 313 € pour la litière et 3 893 € pour la pharmacie.

Assurance : l'association et ses bénévoles sont assurés en RC à la Maif.

Montant des recettes sur la période : 49 121 € Solde : + 1 091 €

Dont dons en nature : 16 030 €

Coût d'entretien moyen mensuel d'un petit Chaper comprenant alimentation, litière, frais véto : 29 € par mois.

Liste des sites de soutien sur lesquels l'association est inscrite :

- Aide Animaux
- Clic Animaux
- ActuAnimaux
- Doneo pour Chaperlipopette 77
- MailForGood pour Chaperlipopette 77
- Aide Asso pour Chaperlipopette 77
- Boutique solidaire (Ivoire) Chaperlipopette77
- 1Action1Don pour Chaperlipopette 77
- clicdecoeur.com pour Chaperlipopette 77
- Animal Web Action

6. Quitus de l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration 2015

Le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier 2014 sont approuvés à l'unanimité.

7. Cotisation 2017

Le CA propose de laisser la cotisation 2016 à 10 euros.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Modification des statuts - Vote

Les modifications suivantes sont proposées :

:

- **Article 2 : Buts**

« Cette association a pour but :

La protection animale en général, les sauvetages, l'accueil, la recherche de familles d'accueil, les placements de chats. »

à remplacer par :

« Cette association a pour but :

La protection animale en général, les sauvetages, l'accueil, la recherche de familles d'accueil, les placements d'animaux et plus particulièrement de chats. »

- Dernière ligne de l'**Article 2** : remplacer « défense de la cause d'un animal ou de plusieurs animaux » par « la cause animale ».
- **Article 6** : Décomposer les différentes ressources comme suit :
 - Des cotisations,
 - Des subventions éventuelles
 - De recettes provenant de la vente de produits, de services ou de prestations fournies par l'association ;
 - De dons et legs qui pourraient lui être faits ;
 - De toutes les ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur
- **Article 7** : Corriger « Une personne faisant un don à l'association peut devenir membre donateur s'il en fait la demande » par « **si elle** en fait la demande ».
- **Article 8** : « Pour faire partie de l'association, il faut adhérer aux présents statuts et s'acquitter de la cotisation dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale. Toutefois, il est rappelé que les familles d'accueil sont exonérées de cette cotisation. »

- **Article 11** :

Pour la clarté des statuts il serait bien de créer un article dédié au Bureau. Ainsi, l'article 11 se terminerai par « La présence d'au moins la moitié des membres est nécessaire pour que le Conseil d'Administration puisse délibérer valablement.

L'article à créer serait :

- **Article 12 : Le Bureau**

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres, à bulletin secret, un bureau composé de :

- Un Président
- Un Vice-Président
- Un Secrétaire et, s'il y a lieu, un Secrétaire Adjoint
- Un Trésorier et, s'il y a lieu, un Trésorier Adjoint
- Un Webmaster, s'il y a lieu, un Webmaster Adjoint.

Les Articles suivants seront par conséquent décalés...

- **Article 12 devient Article 13 : Indemnités** (il ne s'agit pas ici de rémunération)

« Toutes les fonctions, y compris celles de membres du conseil d'administration et du bureau sont gratuites et bénévoles. Seuls les frais occasionnés par l'accomplissement de leur mandat sont remboursés sur justificatifs. Le rapport financier présenté à l'assemblée générale ordinaire présente, par bénéficiaire, les remboursements de frais de mission, de déplacement ou de représentation. »

- **Article 13 devient Article 14 :**

« Si besoin est, ou sur la demande du quart des membres, le Président peut convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire, suivant les modalités prévues aux présents statuts et uniquement pour modification des statuts ou la dissolution ou pour des actes portant sur des immeubles.

Les modalités de convocation sont les mêmes que pour l'assemblée générale ordinaire.

Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents. »

- **Article 14 devient Article 15 : Dissolution**

Le renvoi à l'article 13 devient un renvoi à l'article 14.

- **Article 15 devient Article 16 : Règlement intérieur**

Les modifications sont adoptées à l'unanimité.

9. Renouvellement du Conseil d'Administration - Vote

Conformément aux statuts de l'association, le conseil d'administration doit être renouvelé.

Liste des candidats :

- Sabine RITZENTHALER
- Nathalie MAURIZE
- Monique LEVRAT
- Andrée CHEMIN
- Charlotte MARTIN

- Laura GUGLIELMI
- Laétitia MAGNIN
- Sylvain LEROY

Le conseil d'administration ainsi proposé est élu à l'unanimité.

Dossiers contentieux en cours

- Plainte du 23/06/2012 - dossier Chats de Guignes - maltraitance - transmis à la FBB - Dossier transmis en décembre 2012 au procureur de Melun
- Plainte du 03/08/2013 - dossier Gouache - suspicion de piégeage au collet - transmis à la FBB
- Plainte du 16/10/2013 - dossier Baia, Dragon et abandon sur le terrain de l'association d'un chat en fin de vie - destruction d'animaux - transmis à la FBB
- Plainte du 10/04/2014 - dossier d'un particulier - empoisonnement - transmis à la FBB, à 30 millions et à la SPA
- Plainte du 01/07/2014 - Une femelle et 4 petits abandonnés sur le mur de l'association + un mâle abandonné en fin de vie dans le jardin de l'association- Abandon - transmis à la FBB
- Plainte du 18/03/2015 - chat blessé - piège à collet- transmis à la FBB
- Plainte du 08/08/2015 - Tir avec arme à air comprimé sur un félin nommé Chouchou- transmis à la FBB

Informations fiscales

CHAPERLIPOPETTE 77 a été reconnue association d'intérêt général à vocation environnementale, le 22 février 2013 par la Direction Départementale des Finances Publiques de Seine et Marne.

Notre association est ainsi autorisée à délivrer des reçus fiscaux qui permettent aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt d'un montant égal à 66 % de la somme versée dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour tout versement de don à l'association (à compter du 1er janvier 2013), un reçu fiscal vous sera délivré en début d'année suivante.

Presse

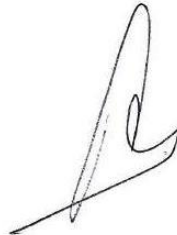
Le 28 octobre 2015, notre association a été une fois de plus citée dans un article publié dans le journal LE MONDE concernant le mouvement 100% stérilisation obligatoire.

Cet article a été relayé par le Journal le Pays Briard et le journal République de Seine-Et-Marne.

L'ordre du jour étant apuré, l'assemblée générale est levée à 16h30 heures.

Fait à Chaumes en Brie, le 23 avril 2016

N. MAURIZE, Présidente et trésorière



Annexe 1 : Comptes 2015 (sous réserves de quelques remboursements en attente)

CHAPERLIPOPETTE 77
SIRET 789 738 762 00010

Edition du 10/01/2016

RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES PAR CATEGORIES COMPARAISON DES BILANS DE DEUX EXERCICES

Catégories / Sous-catégorie(s)	2014	2015
REVENUS		
<u>Revenus de gestion courante</u>		
*Collectes, quêtes	600,00	160,00
*Cotisations des membres	520,00	618,32
*Subventions	9 266,75	9 806,84
	<u>10 386,75</u>	<u>10 585,16</u>
<u>Revenus des activités courantes</u>		
*Revenus des adoptions chatons	3 050,00	2 620,00
*Revenus des adoptions chats adultes	2 510,00	2 215,00
*Revenus des adoptions chats libres	150,00	0,00
	<u>5 710,00</u>	<u>4 835,00</u>
<u>Revenus des ventes</u>		
Ventes de marchandises	398,83	1 520,56
	<u>398,83</u>	<u>1 520,56</u>
<u>Revenus exceptionnels</u>		
*Dons & pourboires perçus	13 808,37	14 288,68
Don en nature	12 920,63	16 030,29
Parrainage	740,00	1 855,00
	<u>27 469,00</u>	<u>32 173,97</u>
<u>Revenus financiers</u>		
Revenus des comptes d'épargne	12,46	6,79
	<u>12,46</u>	<u>6,79</u>
<u>Régularisation</u>		
Total non affecté	400,00	0,00
	<u>400,00</u>	<u>0,00</u>

RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES PAR CATEGORIES
COMPARAISON DES BILANS DE DEUX EXERCICES

Catégories / Sous-catégorie(s)	2014	2015
DEPENSES		
<u>Achats</u>		
*Achat croquettes	-12 559,63	-15 122,45
*Achat de litière	-1 643,03	-1 313,49
*Achats de marchandises (pour revente)	-122,21	0,00
*Frais laboratoire	-20,00	-239,60
*Pharmacie	-3 163,64	-3 893,94
Achats de petits matériels & équipements	-6 108,82	-591,08
Fournitures de bureau	0,00	-126,31
Fournitures diverses	0,00	-709,74
	<u>-23 617,33</u>	<u>-21 996,61</u>
<u>Achats FRAIS VETO</u>		
Chats ADULTES	-10 012,55	-15 354,64
Chats CHATONS	-4 364,60	-5 464,38
Chats LIBRES	-6 128,29	-3 566,82
	<u>-20 505,44</u>	<u>-24 385,84</u>
<u>Documentations</u>		
Documentation technique	-4,90	0,00
	<u>-4,90</u>	<u>0,00</u>
<u>Frais postaux et télécommunications</u>		
Frais postaux	-47,25	-96,58
	<u>-47,25</u>	<u>-96,58</u>

RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES PAR CATEGORIES
COMPARAISON DES BILANS DE DEUX EXERCICES

Catégories / Sous-catégorie(s)	2014	2015									
Assurance responsabilité civile	-80,41	-81,41									
	<u>-80,41</u>	<u>-81,41</u>									
<u>Publicité, relations publiques</u>											
Annonces & insertions	0,00	-96,24									
Catalogues & imprimés	-149,72	-1 284,54									
Internet	-45,00	-45,00									
	<u>-194,72</u>	<u>-1 425,78</u>									
<u>Services bancaires et assimilés</u>											
Frais de tenue de compte	-46,32	-43,41									
	<u>-46,32</u>	<u>-43,41</u>									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td align="right">Total REVENUS :</td> <td align="right">44 377,04</td> <td align="right">49 121,48</td> </tr> <tr> <td align="right">Total DEPENSES :</td> <td align="right">-44 496,37</td> <td align="right">-48 029,63</td> </tr> <tr> <td align="right">Total DIVERS :</td> <td align="right">0,00</td> <td align="right">0,00</td> </tr> </table>			Total REVENUS :	44 377,04	49 121,48	Total DEPENSES :	-44 496,37	-48 029,63	Total DIVERS :	0,00	0,00
Total REVENUS :	44 377,04	49 121,48									
Total DEPENSES :	-44 496,37	-48 029,63									
Total DIVERS :	0,00	0,00									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td align="right">Bilan de l'exercice :</td> <td align="right">-119,33</td> <td align="right">1 091,85</td> </tr> </table>			Bilan de l'exercice :	-119,33	1 091,85						
Bilan de l'exercice :	-119,33	1 091,85									